

Délibération n°B2018-01

Bureau du Syndicat Mixte Ouvert

Eure Normandie Numérique

Réunion du 9 février 2018

objet : autorisation donnée au Président pour la signature d'un avenant au marché public relatif à la réalisation d'une infrastructure de communications électroniques sur le territoire du Département de l'Eure

- Vu le code général des collectivités territoriales ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCLI/2014-02 du 13 janvier 2014 portant création du syndicat mixte ouvert Eure Numérique ;
- Vu le rapport de Monsieur le Président ;

le quorum étant atteint,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE

- D'adopter le rapport de Monsieur le Président relatif à la signature d'un avenant au marché public relatif à la réalisation d'une infrastructure de communications électroniques sur le territoire du Département de l'Eure conclue avec la société Orange et notifié le 13/02/2017 afin de confier au titulaire dudit marché la fourniture et la pose des armoires de sous-répartition optique ;
- D'autoriser Monsieur le Président à signer ledit avenant dans les termes et conditions précisées en annexe de la présente délibération.

Syndicat mixte ouvert Eure Normandie Numérique

3 bis, rue de Verdun - 27000 EVREUX

Tél : 02 32 31 93 09

Fax : 02 32 60 45 18

Courriel : contact@eurenormandienumerique.fr

- Nombre de voix pour : 5
- Nombre de voix contre : 0
- Abstention : 0

Fait à Evreux, le 9 février 2018

Pour extrait conforme,

Le Président

Frédéric Duché

